**Lettre recommandée**

[Nom du service des automobiles ou du contrôle des véhicules]  
[Rue] [Numéro]  
[Case postale]  
[Code postal] [Lieu]

[Lieu], [date]

**PIN [xx] : Demande de suspension de la procédure administrative**

[Madame/Monsieur],

Je fais suite à votre courrier du [date], dans lequel vous m’informez de l’ouverture d’une procédure administrative.

Je n’ai à ce jour reçu aucune ordonnance pénale des autorités compétentes.

Je souhaiterais, dans la mesure du possible, faire valoir mes droits dans le cadre de cette procédure pénale. Etant donné que les autorités chargées des mesures administratives ne divergent généralement pas des constatations de faits d’une décision pénale entrée en force et qu’elles sont, d’une certaine manière, liées par les décisions pénales, je souhaiterais que vous attendiez l’issue de la procédure pénale avant toute prise de décision.

A ce stade, une action immédiate dans l’intérêt de la sécurité routière n’est pas requise. Je vous prie donc de bien vouloir suspendre la procédure administrative et de me le confirmer par écrit.

Veuillez agréer, [Madame/Monsieur], mes salutations distinguées.

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

[Prénom, Nom et signature]

Copie transmise à : Dextra Protection juridique SA, Hohlstrasse 556, 8048 Zurich